



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juin 2023

**Délibération n°2023-34 : organisation d'une séance de cinéma en plein air par le CMJ - approbation de la convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer et fixation des tarifs**

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le lundi 5 juin 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 14	Votants : 18
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Edwige BONNEFOY, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie GALANO		
Représentés :	Eric MORISSET donne pouvoir à Geneviève SHATER, Taoues COLL donne pouvoir à Alain SCHMITT, Marie MAERTENS à Guy HALGAND, et Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Edwige BONNEFOY		
Absents :	Fabrice NOURY		
Secrétaire :	Pascal NAWROCKI		

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention de partenariat avec le Comité de l'Essonne de la ligue contre le cancer,

Considérant le projet du Conseil municipal des jeunes (CMJ) relatif à l'organisation d'une séance de cinéma en plein air afin de récolter des fonds pour le Comité de l'Essonne de la ligue contre le cancer,

Sur présentation du rapport de Mme BONNEFOY, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à **l'unanimité**,

Article 1 : approuve la convention de partenariat entre le Comité de l'Essonne de la ligue contre le cancer et la Commune de Vauhallan,

Article 2 : fixe le tarif à la séance de cinéma plein air à 5 €



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20230609-2023\_34-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2023  
Date de réception préfecture : 14/06/2023